

Estampilles et tracés digités incertains

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **40 (1998)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le second tracé digité épigraphique (fig. 33, cat. n° 95) est apposé sur une tuile provenant de la terrasse inférieure nord de l'*insula* 7. En réemploi dans un fossé-drain, la tuile fait partie du même complexe de trouvaille qu'une série de tuiles marquées M·AFR·PROF (cat. n°s 52-61), ce qui laisse supposer qu'elle est issue des ateliers d'*Afranius*. Elle daterait donc du troisième quart du I^{er} siècle ap. J.-C.

Le texte conservé est le suivant (cat. n° 95) :

[---]N NO

Vers 40 à 70 ap. J.-C. (?)

Le tracé a été fait à la baguette comme le B gravé sur une amphore de Coire ou d'autres lettres sur tuiles et sur amphores de la région de Rome¹⁸⁹. Placées obliquement par rapport au bord de la tuile, trois lettres sont parfaitement lisibles et une quatrième ne présente que le haut d'un jambage oblique. En tenant compte de la place du texte sur la tuile, de la largeur possible de cette dernière, du fait que son bord inférieur n'est pas conservé, quatre autres lettres au maximum peuvent être restituées au début de la ligne.

Le jambage oblique de la deuxième lettre conservée invite à restituer un A dans la place disponible. Le mot serait donc [...] *n (a) no*. Au vu de sa place sur la tuile, de la largeur des lettres, c'est du côté de l'inscription d'un nom qu'il faut sans doute chercher, nom au nominatif comme dans la plupart des cas cités ci-dessus pour le premier tracé digité épigraphique¹⁹⁰. Avec une terminaison en -o, nous pourrions avoir affaire à un nom d'origine gauloise à l'égal de *Capito* ou de *Vatto* pour ne citer que deux exemples connus¹⁹¹. Comme *Masso* (?), esclave de *Gratus*, imprimant son nom sur la tuile d'Erlach, notre personnage aurait gravé le sien sur une tuile pour signaler sa production journalière¹⁹². Ainsi nous serait parvenue la trace d'un des tuiliers, esclave ou autre, au service de *M. Afranius Professus*.

Estampilles et tracés digités incertains

Mentionnées dans le catalogue des objets du musée, trois inscriptions sur brique ou sur tuile n'ont pu être vérifiées, que ce soit au niveau de leur teneur ou de leur support. Toutes trois perdues, elles sont pourtant dûment inventoriées, l'une même avec des dimensions. Deux d'entre elles (cat. n°s 96 et 98) sont entrées dans les collections du Musée avant 1852, voire entre 1852 et 1862, date à

laquelle A. Caspari entre en fonction comme conservateur et reprend l'inventaire établi par F. Troyon. La troisième inscription a été trouvée en 1906 mais ne comporte pas plus d'indications.

Le texte de la première inscription est le suivant (cat. n° 96) : ANUXI

Le catalogue parle d'un fragment de tuile sur lequel les lettres se lisent « en creux »¹⁹³. Il est difficile de dire s'il s'agit d'une estampille ou d'un tracé digité. Cependant, par comparaison avec la description que donne A. Caspari d'une estampille de L·C·PRISC (cat. n° 85), « d'une tuile avec la marque en creux, lettres en relief du potier C PRISC »¹⁹⁴, nous proposons de voir là de préférence un tracé digité. Il s'agirait alors d'un nouveau nom de tuilier, peut-être incomplet, gravé juste avant cuisson. Un tel nom nous est toutefois inconnu par ailleurs, sinon par un ANXI inventorié juste après le sceau de L·C·PRISC évoqué ci-dessus – il pourrait bien s'agir du même ANUXI que celui qui nous occupe, avec ligature du N et du U ; l'inscription figure sur un fragment de « vase en terre rouge avec les lettres en creux »¹⁹⁵. La présence d'un X pourrait être l'indice d'un nom d'origine celte, à rapprocher de l'*Avioxo* d'une stèle funéraire de Plan-Conthey en Valais ou surtout d'*Anextlomara*, nom d'une déesse à Avenches, mais connu ailleurs comme nom de personne au masculin à côté de son office d'épithète d'Apollon¹⁹⁶.

Le texte de la deuxième inscription donne (cat. n° 97) : LCM

Les indications sont maigres : le catalogue des objets du musée parle d'un « fragment de tuile »¹⁹⁷. Le fragment a été enregistré par F. Jomini¹⁹⁸. Une suite de trois lettres seulement et le caractère d'abréviation qui s'en dégage invitent à en faire une estampille plutôt qu'un tracé digité. Y aurait-il eu mauvaise lecture d'une marque de L·C·PRISC ? Cela sous-entendrait que le fragment de tuile était cassé directement après le jambage vertical du P, supprimant du même coup l'extrémité supérieure du C. Certes envisageable, cette éventualité nous semble malgré tout peu probable, d'autant que F. Jomini a vu passer au moins une estampille de *Priscus* (cat. n° 91). Nous pourrions donc être face à un quatrième nom de fabricant civil de tuiles ou de propriétaire de tuileries dans la région d'Avenches. Même si les trois lettres en question ne sont pas attestées par ailleurs, un sceau de ce genre n'est pas une rareté. Il n'est qu'à penser au D·S·P de la région de Zurich, au CEA de la *villa* de Münsingen dans le canton de Berne, plus loin au LCS d'Anthée, au LCV de

¹⁸⁹ RUOFF 1986, p. 235, fig. cat. n° 74.

¹⁹⁰ Le datif d'un *cognomen* tiré de *nanus*, le « nain », nous semble difficile à admettre sinon impossible dans ce contexte. Signalons qu'A. Hochuli-Gysel propose de lire [...] *mno* plutôt que [...] *n (a) no*.

¹⁹¹ Cf. LUGINBÜHL 1994, p. 104 ; WALSER 1979, n° 63 ; pour un autre nom d'origine celte tracé sur tuile, cf. le [...] *rtatos* de la *villa* de Seeb, HEDINGER/BREM 1990, p. 229, fig. 216, pl. 72, 3.

¹⁹² Cf. FREI-STOLBA 1980, p. 104.

¹⁹³ MRA CAT III, f° 5, n° 949.

¹⁹⁴ MRA CAT III, f° 2, n° 911.

¹⁹⁵ MRA CAT III, f° 2, n° 912.

¹⁹⁶ Cf. WALSER 1980, n° 269 ; FREI-STOLBA/BIELMAN 1996, p. 87.

¹⁹⁷ MRA CAT IV, f° 60, n° 1906/4306.

¹⁹⁸ Cf. *supra* n. 146.

Thuillies ou encore au LPL du *limes* germanique¹⁹⁹. Toutefois, l'inscription et son support n'ayant pas été retrouvés, nous avons préféré laisser la question de la validité de l'estampille ouverte.

Le texte de la troisième inscription est (cat. n° 98): THEODORIC/AUBERTUS/XV

Calligraphiées sur trois lignes par A. Caspari dans le catalogue des objets du musée, les lettres sont inscrites sur une « brique longue de 75^{mm} sur 38^{mm} de large »²⁰⁰, soit de 22,5 x 11,4 cm. Aucune autre indication n'est fournie. Notons néanmoins que la manière dont le texte est rendu invite à en faire un tracé digité plutôt qu'une estampille. Remarquons aussi que les deux noms tracés n'ont rien de romain : Théodoric est un nom typique de la période mérovingienne, porté aussi bien par Théodoric le Grand, roi des Ostrogoths, que par Thierry de Metz, roi franc, dont le nom est aussi *Theodoricus* en latin²⁰¹. *Aubertus* renvoie sans doute au nom de famille Aubert originaire du Jura. En traduction, nous aurions donc affaire à un « Thierry Aubert » accompagné du chiffre 15. On sait par ailleurs que le mot « brique » peut recouvrir le mot « tuile » dans les anciens catalogues. L'inscription pourrait-elle être funéraire et donner le nom d'un Aubert mort à quinze ans sur une tuile qui aurait recouvert la tombe ? Le tracé peut difficilement avoir succédé à la cuisson de la brique ou de la tuile. Il paraît dès lors très vraisemblable que l'inscription corresponde à une marque de tâcheron similaire à celle des tuiliers romains. Sans pouvoir consulter l'objet, il apparaît extrêmement délicat d'aller plus avant dans sa détermination. La transcription du nom est toutefois révélatrice d'une date relativement récente : il est rendu en lettres majuscules à la romaine par A. Caspari ; *Theodoric*, sans le *-us* final, révèle une origine qui se veut érudite. Par contre, la simple adjonction du suffixe *-us* au nom de famille Aubert ne peut être qu'une formation récente, du moins postérieure au mouvement humaniste du XVI^e siècle. De plus, les dimensions de la brique, si elle est bien entière, font penser à un carreau de sol. Tous ces éléments parlent finalement en faveur d'une date de fabrication au XVII^e siècle. Thierry Aubert a sans doute bien été tuilier à Avenches, mais plutôt *A la vieille tuillère* qu'était le théâtre romain²⁰².

Trois producteurs de tuiles pour la capitale des Helvètes

Notre enquête a permis de déterminer quatre sortes d'estampilles à Avenches. On pourra s'étonner du nombre restreint que cela représente par rapport aux estampilles de

Rome, de Biesheim ou de Narbonne par exemple²⁰³. Bien sûr, un cinquième sceau LCM pourrait être possible, d'autant plus que la tuile semble provenir d'une zone vide sur notre carte de répartition, soit le lieu-dit *En Perruet*, essentiellement l'*insula* 23. Par ailleurs, l'estampille de CA·TO·F ne peut être considérée comme provenant d'une fabrique vouée à la tuile et à la brique : *Ca* (*millius*?) *To* (*rquatius*?) a visiblement choisi la facture d'objets spécialisés en terre cuite, mortiers de forme particulière, cruches à trois anses, couvertures sommitales de toits coniques. Ce n'est donc, à proprement parler, que sur trois sortes d'estampilles de tuiles que l'on peut aujourd'hui compter à Avenches.

Toutes les marques avenchoises ont été posées sur tuiles, plus précisément sur *tegulae*. Les ateliers qui les produisaient ne devaient certainement pas se limiter à ce matériel : à côté des *imbrices* intervenaient encore les carreaux de sol, les briques, briquettes, pilettes, *tubuli* et autres éléments de construction en terre cuite. Dans le Quercy, la quarantaine d'ateliers dénombrés, pour ceux qui estampillaient leurs produits, n'ont marqué pratiquement que leurs tuiles à rebords²⁰⁴. Il en va de même pour les marques digitées : sur une vingtaine d'ateliers étudiés en France, seul un type de matériau, le plus souvent les *tegulae*, parfois deux, *tegulae* et *imbrices* ou *tegulae* et carreaux ou briques, rarement plus sont marqués²⁰⁵. À l'origine d'un tel choix, peut-être faut-il invoquer simplement la nature même de l'objet estampillé, tuiles, carreaux ou briques étant de grandes dimensions ; les tuiles ont par ailleurs pu être privilégiées du fait qu'elles sont apparentes et souvent réemployées. Signe de l'importance de leur production, les ateliers de L·C·PRISC sont les seuls à avoir estampillé des *imbrices* et des carreaux de sol à côté de leurs *tegulae*, comme le montrent certains exemplaires trouvés dans la *villa* de Meikirch près de Berne²⁰⁶.

C'est durant un laps de temps limité qu'ont été fabriqués la majorité de nos exemplaires, soit ceux qui sont issus des ateliers de *M. Afranius Professus* et de la légion XXI. Les uns et les autres étaient en activité pendant la période claudionéronienne, voire au début de la période flavienne. Ils illustrent ainsi l'important développement que connaissait la ville avant la déduction de la *civitas* en colonie. On ne peut dès lors faire autrement que de mettre ce phénomène en relation avec l'ouverture du col du Grand-Saint-Bernard par l'empereur Claude, la campagne de Bretagne, la présence à *Aventicum* de l'éminent *C. Iulius Camillus* et du père du futur empereur Vespasien, *Flavius Sabinus*²⁰⁷. C'est dire que la ville a connu une forte expansion dès les années 40 ap. J.-C., phénomène qui va justement faciliter son élévation au rang de colonie. Les estampilles de L·C·PRISC témoignent, pour leur part, d'un nouveau développement

¹⁹⁹ Cf. DEGEN 1963, p. 34-35 ; *CIL* XIII 6 12851, 12852, 12859-1860 ; cf. aussi *CIL* XIII 6 12854 (LHG) et 12862 (LSC).

²⁰⁰ MRA CAT III, p. 5, n° 957.

²⁰¹ FAVROD 1997, p. 441.

²⁰² BOGLI 1996³, p. 30. Cette judicieuse interprétation de la brique ou plutôt du carreau de sol nous a été proposée par François Guex, que nous remercions.

²⁰³ REDDÉ 1997, p. 11, fig. 11 ; pour Narbonne, au moins six noms d'affranchis ou de représentants de grandes familles locales sont connus par des estampilles, SABRIÉ 1995, p. 21, cat. n° 10-11.

²⁰⁴ PAUC 1983, p. 78, 102, fig. 24.

²⁰⁵ GOULPEAU/LE NY 1989, p. 113.

²⁰⁶ VON KAENEL 1980, p. 98-99, fig. 8 et 10.

²⁰⁷ FREI-STOLBA 1996 ; VAN BERCHEM 1982, p. 113-121.